



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 28 AOUT, 1846.

Chronique Politique.

La réunion du département du gouvernement actuel, lord Cathcart, est maintenant confirmée. Il paraît que son excellence a reçu par la dernière maille avis de son prochain départ; il devait s'y attendre, les circonstances, qui l'ont élevé à ce poste important, ayant cessé. Dès le commencement, nous nous sommes exprimés franchement et librement sur la nomination d'un gouverneur militaire au Canada, et il n'y avait qu'une apparence d'hostilité avec la République voisine, qui put la justifier.

L'administration de lord Cathcart, comme celle de beaucoup de ses prédécesseurs, n'a été marquée d'aucun acte important; étranger à la politique et au fonctionnement des institutions gouvernementales, ce gouverneur s'est abstenu autant que possible d'agir de peur de se compromettre; aussi on peut dire que sous son administration, c'est encore lord Metcalfe qui gouverne, ce sont les éléments mis en action par ce dernier, l'ordre établi par lui, les hommes élevés par lui, qui régissent le pays. On doit se rappeler que durant les origines parlementaires de la dernière session, quand le danger devenait pressant, qu'une défection était imminente, quel'opérateur ministériel, prenant la parole, révélait le zèle de la droite, en mentionnant le nom de lord Metcalfe les triomphes de son règne, sa grande politique, (la coup d'état) sa libéralité, sa fermeté, etc.; on était toujours certain, après un appel de cette nature au patriotisme du parti ministériel, de ramener les récalcitrants à la raison et les rebelles au devoir.

L'attachement du parti tory pour la mémoire de lord Metcalfe se conçoit parfaitement, par la position, la situation même de ce parti. Il est clair que la grande majorité de la population canadienne de toutes les origines appartient au parti réformiste ou à l'opposition actuelle.

Ce parti va grossissant chaque jour, doublant par le nombre, en acquiesçant par la force morale une puissance formidable. Lord Metcalfe prit sous son aile la minorité de la population; il se laissa séduire par les protestations de loyauté et de servilité de l'oligarchie et son amour propre, sa vanité fut flattée par les cajoleries de ceux, qui lui promettaient des statuts, qu'ils ne lui ont pas eue, des victoires, qu'il n'a réellement pas obtenues. On sait comment le bon peuple de la colonie fatigué de la main, privé de ses droits, volé, pillé comme dans un bois; les circonstances particulières au pays se trouvaient placées; l'union récente des deux provinces; des perses, étrangers les uns aux autres en présence, ne pouvant se comprendre parfaitement, et les moyens employés par l'oligarchie, expliquant les succès matériels et temporels du système de lord Metcalfe et de sa politique. Les résultats déplorables qui ont été la conséquence aujourd'hui, ont fait enfin connaître aux populations sa valeur et sa moralité. Ce que lord Metcalfe faisait hier, on autre pourrait-il le faire demain? Non, nous ne le croyons pas. M. Draper nous a fait voir toute l'absurdité du système; la peuple en sait assez pour le juger et que demain on le laisse libre, il donnera, sans doute, son verdict, pour le vrai parti fort et respectable, celui de la réforme et de l'opposition.

Mais le parti populaire ne verrait pas ses droits et ses libertés en danger, si nous n'avions pas machinalement des déflections au milieu de nous. C'est là un des grands maux de toute association politique; un obstacle à la réalisation de nos espérances. Le parti libéral, après la résignation du ministère la Fontaine-Baldwin, triomphait sans la défection Tiger-Papineau; il triomphait encore durant la dernière session, sans la défection Caron, lors de la correspondance; on ne pouvait plus marcher avec MM. Viger et Papineau; la lecture des fameuses lettres leur portait le dernier coup. Le parti libéral se trouvant uni et indivisible, devait rentrer au cabinet. Caron passe à l'ennemi armé et bagages; M. Draper espère avec lui et à l'aide de son influence couvrir l'illégalité de sa position, et le système continue tranquillement sa marche.

Heureusement que toute chose a une fin dans ce monde; la carrière politique de M. Caron a commencé trop mal, pour durer longtemps; son étoile a déjà filé et nous devons nous en réjouir, puisqu'elle ne pouvait être de bon augure.

Maintenant, nous croyons devoir discuter avec calme des opinions que l'on rencontre tous les jours dans les salons, qui sont même exprimées par des gens fort respectables, mais qui n'en sont pas moins absurdes et dangereuses dans leurs tendances et leurs conséquences; vous entendez des gens vous dire: vous autres du parti libéral, vous êtes trop exigeants, vous avez un système de proscription inexorable et vous ne laissez pas aux hommes la liberté de penser pour eux-mêmes. Est-ce que MM. Viger-Papineau et Caron ne peuvent pas différer d'opinion d'avec vous, sans que vous les mettiez sur votre liste de proscription? Pourquoi pas laisser chacun penser pour soi tout le monde serait satisfait.

A ces récriminations et à ces plaintes, la réponse est facile, très facile: les opinions individuelles sont libres et n'ont jamais été proscries, que nous sachions, par la majorité populaire; mais quand on veut, non entretenir pour soi ses opinions particulières, mais les faire triompher et dominer sur les opinions générales de tous ses compatriotes; quand on s'obstine jusqu'à vouloir imposer son individualité et quelques doctrines personnelles, à la population qui repudie les uns et les autres, quand on préfère sa propre satisfaction, celle de sa vanité, au triomphe de la cause de ses frères; alors n'a-t-on pas droit d'appeler la réprobation sur la tête de ceux, qui se rendent coupable de pareilles fautes? N'est-il pas juste de proscrire de mettre à l'index? et nous irons plus loin, n'est-il pas juste de signaler comme traitres à la patrie et apostats à la cause commune, ceux, qui l'empêchent de triompher.

Qu'un homme ait ses opinions sur les questions politiques et qu'il les garde si elles sont consciencieuses, quand même elles seraient opposées aux opinions générales de son parti, bien; mais qu'il cet homme, s'il est appelé à se prononcer publiquement, se laisse quand il voit que ses opinions ne sont pas du goût de la majorité, qu'il les peut nuire et embarrasser sa marche.

En attendant, les partis se remuent. Les protectionnistes surtout, qui n'ont pas perdu tout espoir de reconstituer le parti tory avec lord Stanley, montrent une grande activité. D'abord favorable au ministère whig, qu'ils ont contribué à élever, ils cherchent maintenant à reformer l'opposition, et vont même, dit-on, jusqu'à faire des offres de réconciliation aux 112 partisans du sir Robert Peel, qu'ils traitaient l'autre jour d'apostats, de renégats et de janissaires. Avec leurs propres forces, avec l'appui de quelques uns des amis de sir Robert Peel et celui du parti abolitionniste, ils ne désespèrent pas de placer lord J. Russell en minorité dans cette question des sucres.

Telle est la situation actuelle. Nous croyons que le ministère whig en sortira; il est trop nouveau pour tomber. Lord John Russell, d'ailleurs, est très résolu, et recule rarement. Un est pas probable non plus que sir Robert Peel se prête en ce moment à aucune combinaison hostile contre lui. Mais le ministère whig commence le métier officiel de tout gouvernement, qui est de mécontenter tous les intérêts en essayant de les faire transiger.

CURIEUSE COUTUME — Il existe dans le comté d'Essex, à Dunnow, une coutume qui n'avait pas été pratiquée, depuis l'an 1510, jusqu'à l'an 1777, temps auquel deux époux se sont présentés pour la faire revivre au grand étonnement de ce siècle pervers.

Cette coutume est fort ancienne; elle consiste à adjoindre un quartier de porc à un jeune ménage. Voici d'ailleurs comment la charte s'exprime:

« Deux époux qui, après un an et un jour, ne se seront repentis de leur union ni de nuit, ni de jour, n'auront ensemble aucune querelle ni contestation, et ne se seront fait aucune infidélité pendant ce temps-là, pourront se présenter au prieur du couvent de Dunnow; là, ils feront serment de la vérité des faits ci-dessus énoncés, se tenant à genoux sur deux cailloux pointus; et le dit serment fait, ils recevront un quartier de porc salé, lequel sera porté devant eux en triomphe, et les époux seront suivis par tous les habitants du hameau au milieu des acclamations de la multitude. »

La formule du serment est rare; on ne la trouve guère qu'au collège des héraults d'armes; elle est enq en mauvais vers anglais dont voici la traduction:

« Vous jurerez que vous n'avez fait aucune transgression matrimoniale; que vous ne vous êtes jamais querellés, soit au lit, à la table, ou ailleurs; que depuis l'instant où le clerc a répondu amen, vous n'avez jamais souhaité de voir dissoudre votre mariage; que pendant l'espace d'un an et un jour, vous ne vous en êtes repentis aucunement, pas même en pensée, mais qu'au contraire vous avez eu l'un pour l'autre la même affection que vous auriez eue, si vous vous étiez mariés; ce faisant, vous aurez droit à un quartier de porc salé, avec la liberté de l'emporter en paix, car telle est la coutume du prieur de Dunnow. » Quoique tout le plaisir soit pour vous, le quartier de porc est votre. »

FIANÇAILLES DE LA GRANDE-DUCHESSE OLGA. — Bâti sur une petite élevation au bord de la mer, à 15 kilomètres environ de Saint-Petersbourg, le château de Peterhoff est une des résidences favorites de la famille impériale de Russie. La situation en est magnifique; des fontaines et des terrasses du château, la vue domine le golfe et les plaines de la Finlande, à gauche les forêts et la ville de Cronstadt, qui s'élève au milieu des eaux, et à droite, au loin, la capitale, dont on voit poindre les clochers dorés. Au bas des terrasses s'étendent jusqu'à la mer des promenades boisées, parsemées de bassins et de jets d'eau plus ou moins beaux que ceux de Versailles, et de petits pavillons, parmi lesquels on distingue la maison hollandaise qu'habite Pierre Ier. Peterhoff est moins grand et moins splendide que Tsarskoï-Selo; mais les médecins préfèrent pour l'impératrice le voisinage de la mer; elle y réside depuis son retour d'Italie.

C'est dans la chapelle de ce château qu'ont été célébrées, le 7 juillet (jour où le czar accomplissait sa cinquantenaire année), les fiançailles de la grande-duchesse Olga et du prince royal de Wurtemberg.

La réunion était fixée à midi et demi au palais. Le corps diplomatique fut introduit dans la chapelle avant l'arrivée de la famille impériale, en même temps que le saint-synode, composé des quatre métropolites et de quelques archevêques et évêques, et le conseil de l'empire, c'est-à-dire tous les ministres et les présidents et membres des divers départements. On distinguait parmi eux le général feld-marchal prince de Serov, comte Paskewitch d'Irkout, à la tête des hauts employés pour les affaires du royaume de Pologne.

Bientôt la famille impériale entra, précédée et suivie de tous les dignitaires, savoir: fournisseurs de la cour et fournisseurs de la chambre de l'empereur, un maître et un grand maître des cérémonies, gentilshommes de la chambre, chambellans et cavaliers de la cour, grandes charges de la cour, maréchal de la cour avec son bâton, grand-chambellan et grand-marchal, le bâton de sa charge à la main.

L'empereur, suivi de son aide-de-camp général et de son aide-de-camp de service, donna la main à l'impératrice. Le prince royal de Wurtemberg suivit le grand-duc tzarévitch et la grande-duchesse tzarévna. Mlle la grande-duchesse Olga n'entra qu'après tous les autres membres de la famille impériale; elle était suivie du prince Pierre d'Oldembourg, de la princesse sa femme et le prince Oscar de Suède.

Le cortège était fermé par les dames d'honneur, les demoiselles d'honneur à portait, et enfin par les diverses personnes de la cour, hommes et dames, officiers de tous grades de la garde et des armées de terre et de mer.

On avait placé sur un pupitre, au dehors du sanctuaire, devant l'icône, le livre des Evangiles et la croix. Les anneaux apportés sur des plats d'or et déposés sur l'autel furent bénis par le métropolite officiant et échangés par l'impératrice. Une fusée, partie du voisinage, annonça à l'armée et à la flotte cet échange du premier gage de l'union; 51 coups furent tirés par les canons du parc d'artillerie, et répétés par toute la flotte russe de la Baltique qui stationnait, paisiblement, entre Cronstadt et Peterhoff, et par ceux du camp de soixante mille hommes qui s'étoient établis, cet été, dans les campagnes voisines.

Après l'évangile, on pria, d'abord, pour le prince royal de Wurtemberg, fiancé de la grande-duchesse Olga. Les prières pour l'empereur et tous les membres de la famille constituant un des points importants de la liturgie russe, et reviennent sans cesse dans les cérémonies de l'église.

Il y eut ensuite félicitations, salves nouvelles de 31 coups de canon, Te Deum chanté, et le soir bal paré et illuminé à Peterhoff et dans la capitale.

Les sucres constituent la seconde catégorie de ce qu'on a appelé en Angleterre le monopole. C'est au blé d'abord, puis au sucre, que s'appliquait ce mot impopulaire. Il y a deux sortes d'impôts: ceux qui sont levés pour le profit du Trésor, c'est-à-dire du public, et ceux qui sont imposés, comme taxe de protection, pour l'intérêt particulier de telle ou telle classe. C'est cette grande distinction qui vient d'être effacée par les derniers événements accomplis en Angleterre. Les chefs des deux partis gouvernementaux, sir Robert Peel comme lord John Russell, ont publiquement reconnu que les taxes protectrices étaient non seulement impolitiques dans l'application, mais injustes en principe, et que les impôts ne devaient être levés qu'en vue du revenu public, pour subvenir aux exigences de l'Etat, et non pour enrichir une classe particulière de producteurs.

Ce principe, qui vient d'être appliqué aux producteurs de blé, il s'agit de l'étendre aujourd'hui aux producteurs de sucre. La réforme des céréales a rencontré pour adversaires les maîtres de la terre dans la métropole; la réforme des sucres aura contre elle les propriétaires des Indes-Occidentales. Cette question était déjà le grand embarras du dernier ministère. Quand même sir Robert Peel eût esquissé la difficulté du bill d'Irlande, il se serait retrouvé immédiatement après devant l'affaire des sucres, et il y aurait sombré. Arrivé au pouvoir pour maintenir deux grands intérêts de classe, c'était bien assez qu'il eût abandonné le principal. Il ne pouvait de ce côté aller plus loin, et cependant il sentait qu'il ne pouvait s'arrêter; c'est pourquoi il a mieux aimé tomber. On l'a représenté à Londres sous la figure d'un trappeur creusant sa propre fosse avec une hache, sur laquelle sont écrits ces mots: *Irlande bill de correction*. Il est donc descendu vivant dans cette tombe, et a laissé à d'autres le soin d'achever des changements conformes du moins à leurs principes et à leurs engagements antérieurs.

C'est donc cette question inévitable qui se présente la première. Cela doit être et on l'y attendait tellement qu'on a prétendu qu'elle avait été réglée d'avance entre les protectionnistes et les whigs, et qu'il y avait eu entre ces deux partis une transaction anticipée. La politique qui s'est engagée dans les journaux avant qu'elle ne le fût dans les Chambres, a donné naissance à ce bruit. Le *Times*, qui représente en cette occasion les intérêts coloniaux, a publié les bases d'un arrangement que, de leur côté, les organes du nouveau ministère déclarent inacceptable. Pressé entre ces prétentions rivales, le ministère paraît être jusqu'à présent resté dans l'indécision, et lord John Russell a demandé du temps.

La question des sucres est très complexe. Il y a d'abord le droit différentiel établi au profit du sucre colonial sur le sucre étranger; il y a ensuite la distinction établie entre le sucre produit du travail libre et le sucre produit du travail des esclaves.

Cette dernière distinction, imposée à la législation commerciale de l'Angleterre à la fois par le parti protectionniste et par le parti de l'abolition de l'esclavage, sera effacée probablement sans grande difficulté. Il paraît certain que sir Robert Peel est d'accord en cela avec lord John Russell. Mais comme cette élimination des deux sucres affectera les intérêts des planteurs anglais, le droit différentiel qui protège leurs produits contre les produits étrangers serait, dit-on, maintenu quant à présent. Ce droit protecteur, qui est en ce moment de 9sh. 8d., serait, au bout de quatre ans, graduellement réduit, et ensuite, au bout de trois ou quatre ans encore, entièrement aboli. Ce plan laisserait donc à l'intérêt colonial des droits protecteurs jusqu'en 1852, c'est à dire trois ans au-delà, et dans une plus forte proportion, que ce qui a été accordé à l'intérêt agricole.

Cela ne fait pas le compte du parti de la liberté commerciale. On a donc vu le *Morning Chronicle*, bien que devenu le principal organe du ministère, déclarer positivement qu'une pareille transaction était inacceptable; qu'il était impossible que lord John Russell, après ses déclarations réitérées, eût pu s'y prêter; que le parti libéral voulait bien accorder aux planteurs des colonies ce qui avait été concédé aux agriculteurs de la mère-patrie, mais rien de plus; et qu'ainsi le pays n'accepterait d'autres termes que l'égalisation actuelle du sucre esclave, et l'abolition de tous droits différentiels le 5 juillet 1852, le jour même de l'abolition des droits sur le blé.

C'est entre ces deux solutions rivales que se trouve lord John Russell. D'un côté on lui dit: Prenez garde; si vous proposez tout de suite de retirer toute protection aux planteurs, vous tournerez contre vous un fort parti dans la chambre. Sir Robert Peel n'est pas mort; on viendra le chercher; il apparaîtra avec ses mensonges graduelles, et vous fera mettre de côté comme des ennemis politiques. Vous prenez le meilleur moyen de réunir les débris épars du parti conservateur.

Mais de l'autre côté on lui dit: Prenez bien garde; ne laissez pas dire au pays que sir Robert Peel est un ministre plus libéral que vous; qu'il a su faire la réforme des céréales, et que vous ne pouvez pas même faire celle des sucres! et qu'après tout il aurait mieux valu qu'il se chargeât de l'un ou de l'autre. Le pays compte sur vous; vous avez fait un programme libéral, vous avez composé votre ministère sur des bases libérales. Ne commencez pas votre carrière par un pas rétrograde.

Lord John Russell est fort embarrassé. Ce qui le prouve, c'est qu'il demande le temps de réfléchir. On croyait qu'il parlerait lundi dernier, mais il a demandé jusqu'à jeudi; jeudi, il a annoncé qu'il parlerait lundi. Ce qui prouve aussi qu'il s'attend à une lutte sérieuse, c'est qu'il a demandé la prolongation de la loi actuelle sur les sucres jusqu'au 5 septembre, au lieu du 5 août.

—Eh bien! reprit Hélène en laissant les yeux... j'aime... j'aime de toutes les forces de mon âme...
Le regard de Montevrain est rayonnant de joie et de bonheur.

—Mais, poursuivit-elle, ne croyez pas que la souffrance m'ait abattu au point de ne pas essayer de lutter; cet amour, je le combattrai, je le vaincrai; vous n'y aiderez, bon ami; je compte sur votre secours.

—Eh! pourquoi le combattre? demanda Montevrain profondément surpris.

—Pourquoi? répondit Hélène en le regardant avec une surprise non moins grande; mais parce que c'est un horrible tourment, parce que c'est une honte d'avoir de l'amour pour quelqu'un qui vous hait.

—Qui vous hait? s'écria Montevrain.

Hélène inclina sa tête sur sa poitrine, comme pour dérober à son interlocuteur la rougeur de ses joues.

—Se peut-il qu'une pareille idée vous soit venue? continua Montevrain dont la voix prend un accent de plus en plus passionné; vous haïr! celui que vous aimez! Comment avez-vous pu lire si mal dans son âme? Mais vous êtes sa pensée, sa vie, son bonheur!...

—Moi! interrompit Hélène d'un ton plein d'amertume; oh! ne cherchez pas à me bercer de quelque menteuse illusion; vous ne parviendrez pas à m'abuser; il est des signes auxquels on ne se trompe pas, et ce n'est pas seulement de l'indifférence, c'est de la haine, je vous le répète, pour moi qu'il y a dans le cœur d'Augustin.

—D'Augustin!

En poussant ce cri, Montevrain fait un bond, comme s'il avait été piqué par un serpent; puis il retombe assis sur son siège, le visage caché dans ses deux mains, et sans proférer une parole.

Au même instant un jeune homme se précipite aux genoux d'Hélène, et s'empare de sa main qu'il couvre de baisers; c'est Augustin. Le hasard l'avait amené près du berceau; la curiosité l'y avait retenu. En ce moment, il ne trouve pas que le hasard soit une divinité aveugle, et la curiosité ne lui paraît pas mériter le nom de vice.

—O ma cousine, que j'étais injuste! je prenais toutes vos gonderies pour autant de marques d'aversion; cela me rendait malheureux, et voilà pourquoi je boudais.

—Et moi, je me disais; s'il m'aimait, il ne bouderait pas; et le dépit me rendait plus querelleuse encore.

—Maintenant grandez-moi, querellez-moi tant que vous voudrez; je n'en serai que plus heureux et je ne vous en ai jamais que d'avantage.

—Mais à présent que je sais que vous m'aimez, comment voulez-vous que je querelle et que je gronde! cependant, convalez, monsieur, qu'avec tout l'amour imaginable, il m'était bien impossible d'excuser votre retard de ce matin.

—Mais ce retard, c'est à tort que vous me l'avez attribué; si vous croyez, ma cousine, qu'on peut faire la loi à ses professeurs, lorsqu'on passe sa thèse et qu'on a besoin de leurs boudes blanches!

—Eh quoi, mon cousin, vous seriez?...

—Avocat, requi d'embée, ce matin, à onze heures... C'était une surprise que je m'engageais à mon frère et qui se serait marquée parfaitement à la petite fête que vous lui donniez. Si vous aviez eu la patience de m'écouter... Mais à quoi songez-tu donc, mon frère! tu ne parais pas prendre garde à ce que nous disons.

Montevrain releva la tête et, dissimulant sous un sourire le violent effort qu'il faisait sur lui-même:

—Je réfléchissais, mes amis, que peut-être étiez-vous bien jeunes encore tous les deux; mais j'ai un voyage à faire, un voyage qui peut durer plusieurs années, et c'est un devoir pour moi de ne point partir avant d'avoir assuré votre sort.

Quinze jours après on célébrait le mariage d'Augustin et d'Hélène.

Le lendemain, Montevrain montait en voiture et galopait sur la route d'Italie.

Nous devons croire qu'il rencontra la consolation et l'oubli sous le chaud climat de ce délicieux séjour; car il en revint au bout de dix-huit mois, et il n'eût pas seul.

Nous ajouterons que, bien qu'il n'ait pas formé sa femme lui-même, il paraît aujourd'hui très-heureux dans son ménage.

MOLÉRI.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

LORD JOHN RUSSELL ET LE NOUVEAU CABINET.

Jusqu'à présent le nouveau ministère anglais n'a vécu sur un lit de roses. On ne se souvient guère d'avoir jamais vu un bercail plus entouré de sourires et d'heureux présages. Lord John Russell est arrivé au pouvoir comme un héritier naturel, et tous les partis ont fait trêve à leurs luttes pour lui souhaiter la bienvenue. Les whigs ont salué en lui leur propre triomphe; les tories, la chute de leur ancien chef. Le noyau conservateur rassemblée autour de sir Robert Peel se réserve pour l'avenir et abdique pour le présent toute ambition, et les radicaux se tiennent pour satisfaits de la part qui leur a été donnée dans le gouvernement. Ainsi, en apparence, pas un nuage au ciel, et l'horizon d'un bleu sans tache.

Mais hélas! le beau temps ne peut pas toujours durer. Le grondement lointain de l'orage se fait entendre; les partis qu'on croyait morts ou assoupis reprennent leur sourd travail, et depuis deux ou trois jours les forces s'organisent et la lutte se prépare. C'est sur la question des sucres qu'elle s'engagera.

—Je n'avais pas besoin, ma cousine, de cette dernière épreuve pour savoir à quel point je vous suis dévoué.

De grosses larmes roulaient dans les yeux d'Hélène.

—Ah! bon ami, dit-elle à Montevrain, que je serais malheureuse, si je n'avais pas votre affection!

Et elle se retire dans sa chambre où elle s'enferme pour pleurer à son aise.

—Allons, pensa Montevrain demeuré seul, encore une manifestation du sentiment qui la domine. Si elle n'éprouvait pour moi qu'une affection raisonnable, aurait-elle, pour un tort si léger, traité ce pauvre Augustin d'une façon si dure? Décidément je ne tarderai pas d'avantage à l'éclaircir sur l'état de son cœur; c'est une tâche facile, agréable, et dont je m'acquitterai avec joie, puisqu'en faisant mon bonheur j'ai fait la conviction que j'assure aussi le sien.

Dans l'après-midi, Montevrain, faisant un tour de jardin avec sa pupille, entre sous un berceau, assis et engage Hélène à prendre place auprès de lui.

Quelle que soit sa conviction intime, l'agitation de ses traits et le tremblement de sa voix trahissent une émotion qu'il ne peut parvenir à surmonter complètement.

—Ma chère Hélène, vous est-il arrivé quelquefois de vous rendre compte des diverses natures d'affection que notre cœur est susceptible de ressentir?

—Vous me faites là une singulière question, bon ami!

—Je désire, Hélène, que vous y répondiez avec franchise.

—Eh bien! puisque vous le voulez, bon ami, je vous dirai que c'est un sujet de réflexion qui s'est présenté souvent à mon esprit. Je me suis demandé comment un seul cœur pouvait suffire à aimer plusieurs personnes, comment deux affections et même d'avantage pouvaient s'unir dans une seule âme, sans se ressembler et sans se nuire. On n'aime pas sa mère de la même manière qu'on aime son enfant; le sentiment qu'inspire une sœur ou un frère est autre encore que celui qu'on éprouve pour un ami et pourtant on aime à la fois son amie, sa sœur, son enfant et sa mère; pour chacun d'eux on est toujours prêt à se dévouer. Oh! c'est un grand bonheur, n'est-ce pas, que le ciel nous ait donné cette puissance de multiplier ainsi notre existence avec nos affections?

—Oui, sans doute, Hélène; mais, de tous les sentiments qui nous font ce bonheur, vous avez oublié le plus précieux, celui qui ne ressemble à aucun autre, dont tous les autres réunis ne sauraient égaler le pouvoir et la force. A peine s'est-il emparé de notre cœur que nous avons cessé de nous appartenir; toutes nos pensées, toutes nos actions se rapportent désormais à un seul être; nous ne faisons plus qu'un, pour ainsi dire, avec cet objet de notre culte; nous jouissons de ses joies, nous souffrons de ses douleurs; sa vie nous ranime, nous transporte, et loin de lui, nous sommes en proie à tous les tourments de l'oxil; pour lui, il n'y a point de dévouement dont nous ne soyons capables, point de sacrifice qui soit au-dessus de notre courage. Oh! se laisser posséder par une de ces irrésistibles sympathies, s'engager dans une de ces saintes unions contre lesquelles le temps lui-même est impuissant, ne pensez-vous pas, Hélène, que ce soit là le comble de la félicité humaine?

—Et ce sentiment que vous venez de décrire avec tant de chaleur, lorsqu'on est seul à l'éprouver, lorsqu'il ne rencontre, dans l'objet qui l'inspire, que de l'indifférence et même de la répulsion, ne pensez-vous pas, bon ami, qu'on doive le regarder comme le plus affreux des maux?

Montevrain considère sa pupille avec étonnement; pendant qu'elle s'exprime ainsi, ses yeux étaient humides de larmes.

—Vous paraissez bien ému, Hélène!

—N'en avez point d'inquietude, bon ami; j'aurai bientôt surmonté cet instant de faiblesse.

—Mais, en vérité, je m'y perds; comme vous voilà devenu triste et sombre tout-à-coup! Et vous êtes d'ordinaire si folle et si riieuse!

—Cela prouve que, dans de certains moments ou l'on a la force de s'observer, on peut étouffer une envie de pleurer sous un éclat de rire.

—Qu'entendez-vous? vous, Hélène, vous auriez besoin de recourir à un pareil moyen!

—Quelquefois... souvent... trop souvent pour mon repos.

Je ne sais si je rêve!... Vous m'apprenez une chose que je n'aurais jamais soupçonnée... et cette observation si vraie, mais si poignante, que vous m'avez fait tout-à-l'heure, j'avoue que j'étais loin d'être préparé à l'entendre sortir de votre bouche.

—Pourquoi, bon ami?

—Parce qu'elle est la conséquence d'une hypothèse inadmissible, quand on est belle comme vous, Hélène, et que, comme vous, on n'a que dix-sept ans. Rassurez-vous; votre cœur n'est point de ceux qui sont faits pour connaître les tourments d'un amour dédaigné...

Hélène appuya une main sur son cœur qui battait avec violence.

Montevrain continua:

—Et si jamais vous aimez...

Hélène pâlit.

—Mon Dieu, qu'avez-vous donc? lui demanda Montevrain avec inquiétude.

—Rien... Rien... balbutia la jeune fille.

Et comme si elle ne pouvait plus contenir des sentiments prêts à faire déborder son cœur:

—Tenez, bon ami, s'écria-t-elle, il m'est impossible de vous tromper plus longtemps; mon secret m'étouffe; il me tue; soyez-en le dépositaire; je n'ai plus du force à puiser que dans vos conseils, plus de consolations à attendre que de votre indulgence.

—Parlez, ma chère Hélène, fit Montevrain qui avait peine à se rendre maître d'un trouble bien naturel dans cet instant décisif.